

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du ler de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du soussigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés ; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de ce journal doit être adressé à **FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.**



ANNONCES :

Première insertion 10 centus par ligne
Deuxième insertion, etc. 3 centus par ligne
Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres, instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

MM J. B. Rolland & Fils, libraires à Montréal
M. J. A. Langlais, libraire à St. Roch de Québec ont bien voulu se charger de l'agence de la "Gazette des Campagnes."

ABONNEMENT : } Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première } ABONNEMENT :
\$1 PAR AN } Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité. } \$1 PAR AN.

SOMMAIRE

Revue de la Semaine : Publication d'un grand journal catholique qui sera l'organe officiel du Saint-Siège.—Ce que nous lisons dans l'Univers de Paris à l'occasion de la mort tragique du jeune prince Impérial Louis-Napoléon.—Récoltes entièrement détruites dans la Russie méridionale.—Bureau de colonisation à Minnesota, afin d'aider les familles à s'établir sur les terres.—Départ de plusieurs de nos jeunes compatriotes qui se destinent à la vie religieuse et vont se ranger sous la bannière des enfants de St. Bruno et de St. Dominique en France, comme aspirants à la vie monastique.—Arrivées des RR. PP. Gonthier et Godbois, d'origine canadienne, et qui appartiennent à l'Ordre des Frères Prêcheurs.—Adresse présentée à Son Excellence le Marquis de Lorne, Gouverneur-Général, par les deux Chambres du Parlement de la Province de Québec ; réponse de Son Excellence à cette adresse.—Amendement proposé par l'Hon. M. Chapleau aux résolutions présentées à l'Assemblée Législative par l'Hon. M. Joly, au sujet de l'affaire-Letellier.—Arrivée à Québec de l'Hon. M. H. Langevin, Ministre des Travaux Publics.

Causerie Agricole : Défrichement des terrains marécageux. (Suite) : Travaux préparatoires pour mettre les terrains desséchés en état de culture.—Travaux nécessaires pour conserver les dessèchements en état de culture.—Culture des dessèchements ; prés et prairies.

Sujets divers : Les journaux agricoles ; discours de M. J. B. Dupuis, député de l'Islet, sur cette importante question.—Apiculture : de la génération des abeilles.—Usage des eaux croupies.—Ce que peut faire l'économie jointe à un travail intelligent et assidu.—De la fenaison (Extraits du Traité populaire d'agriculture par M. A. C. P. R. Landry).

Choses et autres : Fromageries dans le district des Trois-Rivières.—Exportation de fromages de Belleville, Ont., pour l'Angleterre.—Prix du fromage sur les marchés.—La récolte du foin.—Hoy choléra à Chicago, Illinois et Iowa.—Les faucheuses et râteaux ; les fourches américaines.—Prix de différents produits agricoles sur nos marchés.—Exportation du bétail en Angleterre.

Revette : Remède pour le rhumatisme.—Moyen de faire le ciment Japonnais.

Annales : Défense d'avancer par M. Etienne Francœur dit Leclerc.—Agence pour la vente d'instruments d'agriculture par M. John Ennis, de St. André de Kamouraska.

REVUE DE LA SEMAINE

Depuis bien longtemps, et quand il n'était encore que cardinal, Léon XIII caressait l'idée de la publication d'un grand journal catholique, d'un organe pour son Eglise qui pourrait être lu par tous les peuples d'Europe et d'Amérique dans leurs langues maternelles. Depuis son élévation au pontificat le pape n'a négligé aucun effort afin de mettre cette idée à exécution, et il a aujourd'hui réussi, au point qu'il peut annoncer la publication du premier numéro en juillet ou août de cette année.

Le journal sera imprimé en sept langues différentes et sera l'organe officiel du Saint-Siège ; toutes les questions du jour, tant politiques qu'économiques y seront discutées. La composition en sera confiée aux jeunes sourds-muets de l'un des asiles de Rome, et Alimonde en sera le surintendant général. Le pape désire beaucoup qu'un cardinal soit à la tête de la rédaction ; il paraîtrait qu'il aurait offert cette position au cardinal Nina et que celui-ci l'aurait refusée.

42 000 abonnés sont sur la liste, et de ce nombre très peu sont italiens. Ce nouveau journal comptera bientôt comme l'un des plus puissants parmi ceux du vieux monde.

— A propos de la mort tragique du Prince Louis-Napoléon, qu'à sa naissance la France salua du titre de Prince Impérial, voici ce que nous lisons dans l'Univers de Paris :

"Paris ne s'habitue pas à la mort du jeune Napoléon. Il semble pressentir là une tragédie dont il ne perçoit pas le voile ; mais il ne peut pas détruire sa pensée où se mêlent des regrets du passé et de vagues appréhensions de l'avenir. Il se sent enveloppé d'une responsabilité mystérieuse qui lui fait craindre d'avoir à payer le sang de ce jeune soldat livré aux bêtes. Louis-Napoléon avait reçu le baptême de Clovis, il s'en souvenait, il était le filleul du Pape. Il est mort par hasard, à l'ombre d'une armée dont il était le loyal allié, voilà tout ce que l'on sait. Mais mille souve-

nirs horribles se réveillent et importent l'esprit populaire. On fait tant de feuilletons historiques, et de tant de gens s'en mêlent que le bon sens public en est gâté.

“ L'histoire vraie est toute simple. Louis-Napoléon voulait mourir digne de la France et de l'Eglise, ses deux mères. Sa jeune raison, éclairée par de précoces malheurs, avait vu de bonne heure quelque chose de plus haut que le trône et de plus beau que la patrie. Il voulait aller là pour jouir de la grandeur et de la beauté immortelles. Héroïquement pressé de son nom et du malheur obscur qui menaçait sa destinée, il souhaita de ne pas attendre davantage et de ne pas risquer son âme immortelle dans les périls vulgaires de la vie. Il habitait un volcan dont il connaissait assez les hontes et les misères. Serait-il plus heureux et plus sage que ceux qui avaient gagné tant de batailles et qui ont misérablement acquis ou manqué la gloire humaine ? Aurait-il la longue vertu d'acquiescer ou de garder la seule gloire qu'on ne perd pas ? Il emprunta un cheval de guerre et prit la première occasion qui se présente d'aller au-devant de la gloire ou la mort. Ce fut la mort qui vint tout de suite. Elle le trouva prêt. Un Napoléon peut faire de ces extravagances. Devant Dieu elles peuvent réussir ; devant les hommes, elles sont sublimes. Elles sont le secret humain de la force et des succès du monde. Qui prend Dieu à témoin et songe à la vie éternelle, reçoit le juge éternel qu'il a invoqué. Cet enfant voulait servir Dieu et la France.

“ Le prince Louis-Napoléon est mort fidèle à son baptême, à la foi chrétienne. La France chrétienne—il n'en voulait pas connaître d'autre—sera fidèle à sa mémoire et priera pour le filleul de Pie IX en même temps que pour le fils de St. Louis. Celui-ci pourra red-mander ses restes aux Anglais, et les ensevelir dans le tombeau des Invalides, à côté des glorieux soldats qui n'ont voulu trahir ni la France ni l'honneur.

— Les journaux d'Europe, en date du 28 juin, annoncent que les récoltes de la Russie méridionale sont presque entièrement détruites par suite de la terrible sécheresse qui prévaut en ce moment dans certaines localités et de l'abondance des pluies qui sont tombées dans d'autres ; des myriades d'insectes et de sauterelles sont également apparues et détruisent ce que la chaleur et la pluie auraient épargné.

— Le Minnesota possède un bureau de colonisation catholique, dont l'objet est d'aider les familles à s'établir sur les terres. Les milliers de familles ont déjà profité de cet avantage et sont propriétaires de grands étendues de terrains qui comprennent quelquefois tout un comté. Des régiments défendent l'établissement d'auberges dans ses territoires et il n'y a aucun débit de liqueurs.

— A l'occasion du départ de plusieurs de nos jeunes compatriotes qui s'embarquaient sur le steamer *Moravian*, samedi, le 5 juillet, en route pour la France, comme aspirants à la vie monastique, dont quelques-uns pour entrer dans l'ordre religieux des Chartreux et les autres dans l'ordre des Dominicains, nous lisons dans le *Journal de Québec* ce qui suit :

“ Une foule considérable se pressait ce matin, sur le steamer *Moravian*, qui partait pour l'Europe. C'étaient des prêtres, des gens du monde, des universitaires, et une certaine d'élèves du Petit et du Grand

Séminaire de Québec, qui allaient faire leurs adieux et souhaits de bonheur à sept jeunes gens qui se destinent à la vie religieuse et qui se rendent en France, les uns pour toute leur vie, les autres pour un certain nombre d'années.

“ Tous élèves du Séminaire de Québec, qui fournit depuis quelques années de si fortes recrues aux monastères de l'Europe, ces nouveaux aspirants à la vie monastique vont se ranger sous la bannière des enfants de St. Bruno et de St. Dominique. Cette émigration nombreuse vers la solitude du cloître rappelle les beaux âges de l'Eglise, on se croirait presque à l'époque où Saint Bernard, par l'heureuse contagion de son exemple et de sa sainte vie, entraînait la jeunesse de son pays vers les austérités des Cîteaux et de Clairvaux.

“ Ces jeunes gens, doués d'un courage admirable, presque surhumain, ont dit, sans broncher, un dernier adieu à leurs parents, à leurs amis, à leurs anciens professeurs. Les uns se rendent à Amiens, chez les RR. PP. Dominicains, pour y faire leur noviciat ; ce sont MM. Alexandre Defoy et Théophile Trudel, qui viennent de terminer leurs études. Les cinq autres sont M. l'abbé W. Couture, ancien élève du Séminaire, puis MM. Emile Tardivel, Gilbert Sirois, Alexis Nadeau et François Gravel : ces derniers sont en route pour la Grande-Chartreuse de Grenoble. Ils sont partis munis des bons souhaits de leurs nombreux amis qui ne les oublieront jamais. Espérons que l'Océan les laissera arriver heureusement et sans trop de secousses sur le continent européen, dans ces retraites béniées où ils désirent depuis longtemps passer le reste de leurs jours.

— Les RR. PP. Gauthier et Gadbois, de l'Ordre des Frères Prêcheurs, sont arrivés à Québec par le *Samaritan* le 13 juillet. Après un séjour de cinq ans en France, ces deux religieux, d'origine canadienne, viennent se joindre à leurs Pères qui ont leur résidence à St. Hyacinthe.

— L'adresse de bienvenue des deux Chambres de notre Parlement Provincial a été présentée vendredi dernier, le 11 juillet à Son Excellence le Gouverneur-Général et à sa Royale épouse, la princesse Louise, à la Salle de délibérations du Conseil Législatif. Les membres de l'Assemblée Législative se sont rendus à la Barge du Conseil et l'adresse fut lue en anglais par l'Hon. M. Starob, président du Conseil, et en français par l'Hon. M. Turcotte, orateur de l'Assemblée Législative.

Voici le texte de l'adresse et de la réponse de Son Excellence le Marquis de Lorne :

A Son Excellence Sir John Douglass Sutherland Campbell, (communément appelé le Marquis de Lorne) Chevalier du Très-Ancien et Très-Noble Ordre du Chardon, Chevalier Grand Croix de l'Ordre Très-Distingué de St. Michel et St. George, Gouverneur Général du Canada et Vice-Amiral d'acier, etc., etc., etc.

C'est avec les sentiments de la plus vive satisfaction que la province de Québec a salué l'automne dernier l'arrivée de Votre Excellence et de Sa Royale Epouse, la princesse Louise ; et c'est avec impatience que votre visite a été attendue par nous ce printemps.

Nous osons espérer que la réception faite à Votre Excellence et à Son Altesse Royale la princesse Louise, dans les villes de Montréal et de Québec, comme dans toutes les parties de la province que vous avez pu visiter jusqu'ici, a dû vous convaincre que vous vous trouvez au milieu d'un peuple loyal et dévoué, dont l'intelligence sait apprécier les qualités qui vous rendent digne de la charge importante à laquelle vous

avez été sloyé, et dont le cœur est reconnaissant à Notre Gracieuse Souveraine de lui avoir confié sa fille bien aimée.

Son Altesse Royale en s'associant à Votre Excellence dans tous les actes par lesquels vous avez cherché à encourager l'éducation, les beaux arts, et l'industrie et à soulager la misère, s'est rendue chère à tous les habitants de la province de Québec et le sentiment de notre respect et de notre admiration pour elle s'accroît tous les jours.

Puisse Votre Excellence, et Son Altesse Royale, demeurer longtemps parmi nous, et quand vos devoirs officiels vous forceraient de nous quitter, puisse le souvenir de notre frêle mais festueux, de nos belles campagnes, de notre peuple toujours heureux de vous souhaiter la bienvenue, hâter votre retour au milieu de nous.

RÉPONSE DE SON EXCELLENCE.

Honorables M.M. du Conseil législatif, M.M. les membres de l'Assemblée législative de la province de Québec.

Nous avons la plus vive satisfaction de recevoir personnellement les expressions de votre loyauté à notre Souveraine.

Par ces sentiments les habitants de la province de Québec prouvent qu'ils sont les dignes descendants de ces hommes qui, en important dans le Canada, la civilisation et l'amour de la liberté par lesquels ils étaient devenus grands et libres dans leur pays, portaient aussi en eux ce respect pour la loi qui trouve son expression dans la fidélité envers le trône, qui est le gardien de la communauté, comme le représentant des institutions nationales, la personnification de l'unité du peuple.

Nous sommes heureux de nous trouver au milieu de vous au moment où vous êtes réunis pour vos travaux législatifs, et de recevoir de votre part cette nouvelle et gracieuse preuve de la fierté que vous ressentez, en vous considérant comme partie d'un empire le plus grand et le plus libre que le monde ait jamais vu.

En même temps que nous sommes fiers à la pensée que nous partageons avec vous un patriotisme dépourvu de vaine gloire et une loyauté fondée sur la liberté, nous vous offrons de tout cœur nos remerciements pour les sentiments de bonté et de bienveillance personnelle que vous avez bien voulu exprimer envers nous, sentiments qui nous touchent profondément et font renaitre cette gratitude que nous avons eue souvent occasion de sentir envers la noble population que vous représentez.

Depuis la capitale de cette vaste et grandissante confédération jusqu'à cette frontière où les provinces de Québec et du Nouveau-Brunswick se rejoignent par vos rivières, sur des rivages qui rivalisent en beauté, nous avons rencontré partout la même bienvenue, toute pleine de chaleur et de spontanéité.

La plus grande cité commerciale de la Puissance, la cité de Montréal, a été la première à nous faire connaître votre affection envers la couronne, et cette antique cité de Québec a aussi, il y a à peine quelques semaines, montré combien son cœur répond aux traditions dont elle s'honore.

Ce sera notre tâche agréable pendant que nous serons avec vous de mériter votre amitié et votre bienveillance. Au nom de notre Reine, et en notre propre nom nous vous prions d'accepter nos plus sincères remerciements.

Voici l'amendement qui a été proposé par l'Hon. M. Chapleau aux résolutions présentées à l'Assemblée Législative, concernant l'affaire Letellier, et que nous avons publiées dans notre dernière revue :

Que cette Chambre ne se forme pas maintenant en comité, mais qu'il soit

Résolu, "Que d'après les principes incontestés du régime constitutionnel, les ministres fédéraux sont responsables au parlement du Canada du choix et de la conduite des fonctionnaires nommés par le gouvernement fédéral.

"Que le Lieutenant-Gouverneur d'une des Provinces du Canada est un de ces fonctionnaires n'ayant aucune responsabilité directe envers la Législature de la Province, qui ne peut pas plus le juger, le censurer ou le punir qu'elle n'a le droit de le nommer ou de le récompenser.

"Que le parlement du Canada, en blâmant ou censurant l'un de ces fonctionnaires, ne fait qu'exercer un droit que la constitution lui garantit.

"Que les avisons constitutionnels du Gouverneur-Général ne sont, d'un côté la constitution, qu'un comité de la Chambre des Communes, ayant sa confiance, et qu'il est de leur devoir de mettre à exécution, ou de conseiller l'exécution de toute résolution du Parlement; et qu'en agissant ainsi ils ne font qu'appliquer les principes du gouvernement responsable que le peuple anglais réclame comme le premier de ses droits et

que la mère patrie a bien voulu accorder à ses colonies de l'Amérique Britannique du Nord.

"Que la législature de cette province, et encore moins une seule branche de cette législature, n'a pas le droit de s'immiscer dans les rapports du Parlement fédéral avec les fonctionnaires de ce dernier et qu'une telle conduite, par son caractère agressif, serait de nature à compromettre gravement les intérêts de la province.

"Que cette Chambre ne peut convenablement tenter de substituer auprès de Son Excellence le Gouverneur-général, ses conseils à ceux de ses avisons constitutionnels.

"Qu'il serait souverainement inconvenant de la part de cette Chambre de tenter, discuter ou juger les sentiments du représentant de Sa Majesté, en Canada, dans ses relations avec les membres de son Conseil privé, sur une question d'une importance telle, qu'elle a justifié une référence à Sa Majesté, dont la décision n'est pas encore connue.

Cet amendement de l'Hon. M. Chapleau aux résolutions de l'Hon. M. Joly, ayant été mis au concours a été écarté par la division suivante : Pour l'amendement, 29 ; contre l'amendement, 32.—Les résolutions proposées par l'Hon. M. Joly ont été adoptées sur la même division.

L'Hon. M. Langevin venant d'Europe est arrivé à Québec le 13 juillet au matin. A son passage à Rimouski, par le chemin de fer Intercolonial, un grand nombre d'amis de cette ville sont allés lui présenter une adresse de félicitations, et lors de son arrivée à Québec, plusieurs de ses amis sont allés le féliciter sur son heureux retour. L'Hon. M. Langevin a passé une partie de l'après midi du 13 juillet avec Son Excellence le Gouverneur Général.

Les documents officiels concernant l'affaire Letellier et adressés à Son Excellence le Gouverneur Général sont arrivés par le même steamer, dans lequel l'Hon. M. Langevin avait pris passage, le *Samartian*. Cette affaire devra enfin recevoir une solution prochaine.

CAUSERIE AGRICOLE

DÉFRICHEMENT DES TERRAINS MARÉCAUX.

(A suivre.)

Pour que la végétation s'opère convenablement il faut que le terre contienne une quantité d'eau suffisante, mais non surabondante. Dans les terrains secs, la végétation est pauvre, parce qu'il y a insuffisance d'eau; dans les terrains marécageux, la végétation est encore faible, parce qu'il y a surabondance d'eau, dans ces derniers particulièrement on rencontre bien quelques plantes naturelles à ces terrains; mais nos végétaux cultivés ne peuvent y croître.

Pour rendre ces terrains productifs, il faut les soumettre à un mode de dessèchement tout particulier. Pour cela il faut avoir un coup d'œil exercé, une grande connaissance du terrain que l'on veut exploiter.

L'expérience doit ici être le premier de tous les guides; il faut étudier les travaux de dessèchement situés dans des circonstances analogues; il faut consulter les cultivateurs qui se sont livrés à ce genre de culture et qui ont observé attentivement les accidents qu'ils ont eus à redouter, soit par la crue des eaux extraordinaires, l'effet des orages ou la fonte des neiges, etc., et exécuter les travaux nécessaires pour éviter ces accidents.

Travaux préparatoires pour mettre les terrains desséchés en état de culture.—Les marais inondés reposent presque toujours sur un terrain glaiseux ou argileux, très-rarement sur un fond calcaire entièrement libre. Ces différents lits sont recouverts de terre végétal

ou propres à le devenir, presque toujours mêlés d'une tourbe imparfaite et du débris des plantes et des animaux. Cette seconde couche est dans l'état d'ondation, soulevée, gonflée par les eaux qu'elle retient.

Après le dessèchement l'eau se retire, le terrain s'affaisse en entier de plusieurs pouces. Le même effet a lieu sur les terres dont on a fait les digues ou levées. Il en résulte que ces levées s'abaissent, et qu'il faut les recharger, que les fossés perdent de leur profondeur, et qu'il faut les recreuser; opération plus ou moins dispendieuse, qu'on doit calculer dans la mise de fonds pour de semblables travaux et qui s'accroît souvent d'un cinquième en sus des dépenses premières.

Il faut ensuite parvenir à la destruction des plantes aquatiques qui couvrent le sol; et qu'on ne croie pas qu'il suffise d'y mettre la charrue et de pratiquer de profonds labours. La charrue ne saurait atteindre et détruire des racines qui pénètrent quelquefois à plusieurs pieds de profondeur. Un labour superficiel ne fait pour ainsi dire que leur donner un bon guéret; les plantes aquatiques repoussent en abondance et détruisent toute culture.

Des bestiaux nombreux (surtout des bêtes à corne) mis au pacage, mangent avec avidité ces plantes encore tendres, les foulent aux pieds et finissent par les détruire. S'il se présente un été sec on brûle à l'autonne suivant ce qui a échappé à la dent du bétail; souvent la terre fumée pendant des mois entiers; et alors on est sûr d'obtenir la terre végétale par excellence, on n'a plus à craindre que l'excès de la végétation. Lesavoines et les orges doivent être l'objet des premières cultures en céréales. On leur fait succéder les blés, les plantes oléagineuses ou légumineuses. Le moment des jouissances est venu, et les capitaux vont enfin avec les intérêts; mais il a fallu les attendre sans épuiser ses ressources; et il faut, comme disent les cultivateurs, avoir les reins assez forts: car toutes dépenses ne sont pas faites encore; et si l'on s'est dé livré de l'excès des eaux extérieures et intérieures, il n'est pas moins nécessaire de s'assurer des moyens de conserver celles utiles aux irrigations; car ce même sol, naguère couvert d'eau, craint les ardeurs de l'été et de la sécheresse. Alors il se fend en crevasses, tout brûle, tout languit à la surface; les bestiaux eux mêmes redoutent d'appuyer le pied sur une terre brûlante, ou d'enfoncer dans les fentes qui sillonnent la terre. Tel est le défaut que nous rencontrons le plus souvent dans les travaux de dessèchement, parce que, nous devons le dire, l'art des irrigations est la partie faible de notre agriculture.

Dans les travaux de dessèchement, lorsqu'on n'a pas à sa disposition des eaux extérieures, celles d'un rivièrè, d'un étang, d'une source abondante, il est toujours prudent de se réserver, dans la partie la plus haute du terrain à dessécher, un vaste réservoir qui contienne les eaux dans un ou plusieurs étangs, suivant l'étendue du marais. Ce sacrifice n'est qu'apparent, parce qu'il augmente infiniment la valeur des terrains auxquels on peut ainsi procurer une irrigation soutenue; mais comme il importe infiniment de ménager les eaux que l'on a en réserve, et d'arroser à volonté telle ou telle partie du marais, il faut en préparer les moyens en faisant les travaux de dessèchement.

Cela est tellement important qu'il y a dès dessèchements dont le fond est de même nature, dont les uns sont plus susceptibles de bonne production que les seconds, parce que les premiers ont des moyens d'irrigation que l'on n'a pas su ménager aux autres.

Travaux nécessaires pour conserver les dessèchements en état de culture.— On sait que les eaux sont un ennemi contre lequel on ne saurait trop être en garde. Si on lui permet la plus légère invasion, elle s'étend avec rapidité. Nous ne pouvons trop recommander d'avoir toujours sur le flanc des digues des dépôts de terre argileuse qu'on puisse employer à volonté dans les crues d'eau. Scavent quelques papiers de terre portés dans un endroit exposé peuvent arrêter une grande inondation, et le cultivateur imprévoyant qui voit, du haut de ses levées, les eaux le menacer de couvrir au loin le sol, voudrait acheter au poids de l'or un peu de terre glaise; mais ses regrets sont superflus, ses champs sont inondés, et son voisin plus prévoyant peut lui appliquer la leçon de la fable du bon Lafontaine: *Que faisiez-vous au temps chaud?*

Les terres amassées et transportées en temps utile servent à rehausser promptement les parties les plus basses des digues, en formant un surhaussement de quelques pouces, qu'on appelle *cordon*, parce qu'il présente l'aspect d'un long cordon étendu sur les levées. Souvent ce travail, fait à propos, suffit pour arrêter l'action des eaux. Il en est un second qu'il faut toujours pratiquer pour prévenir leur ravage et la dégradation des digues, surtout lorsqu'elles sont nouvelles ou réparées; c'est de les revêtir, au moment des crues, de longs roseaux ou autres plantes aquatiques dont on ne manque jamais. Ces plantes sont contenues par de longues perches fixées elles-mêmes par des crochets de bois enfoncés dans la terre. Les levées ainsi garanties ne craignent plus l'action des eaux; elles montent, elles descendent sans rien dégrader; mais il faut dans ce cas, avoir toujours sur les levées des provisions de roseaux, de perches, de crochets, qu'on renouvelle.

Il est encore quelques moyens utiles pour défendre les digues, qu'il ne faut pas négliger lorsqu'elles sont exposées à l'action des eaux extérieures, qui s'étendent en longues plages exposées à l'action des vents; il faut faire plusieurs chaussées parallèles en dehors des levées, les planter d'arbres aquatiques, qui rompent la lame avant qu'elle arrive au pied des digues. Quelques arbrisseaux, des saules, des aulnes, des osiers sont plantés sur ces rives inconstantes. A trois ans, un coup de hache coupe à moitié épaisseur et à trois pieds de la terre la tige même de l'arbrisseau; elle se renverse et la tête tombe au-dessus du pied. Bientôt la cicatrice se ferme, mais l'arbrisseau ne se relève pas, ses branches opposent une molle résistance à l'action des eaux, qui viennent y déposer le limon qu'elles charrient; bientôt les branches enfoncées deviennent des racines et poussent de nouveaux jets. Les années suivantes, un nouveau rang d'arbres est planté, et le fleuve vaincu est forcé lui-même d'enchaîner ses propres eaux. C'est ainsi que le faible roseau résiste à la tempête, tandis que le chêne est abattu.

Culture des dessèchements.— Les terrains desséchés peuvent, suivant leurs qualités, donner différents produits; mais il n'est pas indifférent pour le cultivateur d'en obtenir tels ou tels produits: son intérêt doit le

guider; il doit voir quels sont ceux que le commerce et le consommateur recherchent le plus.

Près, p-airies. — Si les dessèchements produisent en abondance des plantes et des herbes de toute nature, il s'en faut de beaucoup que ces plantes soient également propres à former de bonnes prairies; il n'en est au contraire qu'il faut d'ailleurs, telles que roseaux, les menthes, les rue, etc., et ce n'est pas un léger travail, parce que leurs racines ne sont pas toujours atteintes par les labours les plus profonds.

Cependant il faut nettoyer le sol de ces plantes avant de l'employer à l'une des cultures proposées; plusieurs procédés peuvent être mis en usage. L'*écobuage* est généralement employé pour en arriver à ce résultat.

Dans une prochaine *causerie* nous indiquerons ce qu'on entend par *écobuer* et la manière d'exécuter ce genre de travail.

(A suivre.)

Les journaux agricoles.

Nous annonçons la semaine dernière que M. C. A. E. Gagnon, député de Kamouraska, avait provoqué une discussion à l'occasion des journaux agricoles, par la demande de documents concernant les soumissions pour la publication du *Journal d'Agriculture*. M.M. les députés qui ont pris part à la discussion, ont été unanimes à reconnaître l'utilité de semblables publications. L'Honorable Premier Ministre M. Joly, comme il l'a fait en maintes circonstances lorsqu'il était président du Conseil d'Agriculture, et dans différentes lettres qu'il nous a adressées depuis la fondation de la *Gazette des Campagnes*, s'est toujours plu à reconnaître l'utilité de ce journal, au point de vue de l'enseignement agricole.

M. J. B. Dupuis, qui s'est toujours intéressé au succès de la *Gazette des Campagnes* publiée dans le voisinage du comté qu'il représente (L'Islet), a profité de cette occasion pour donner un aperçu des services rendus à la classe agricole par notre publication. Nous sommes heureux de le dire, le discours qu'il fit en cette occasion a mérité les applaudissements des deux côtés de la Chambre, tant il est vrai de dire que quand il s'agit de questions agricoles il y a unanimité de vue, car tous désirent voir prospérer l'agriculture, et accorder à ceux qui ont mission de travailler à en activer le progrès, l'appui qui leur est nécessaire. Nous nous faisons un devoir de publier ici le résumé du discours suivant de M. Dupuis, que nous empruntons à la presse de Québec :

M. Dupuis a traité de l'importance de nos journaux agricoles et de l'appui qu'ils devraient recevoir du Gouvernement. Il faudrait, suivant M. Dupuis, deux bons journaux agricoles subventionnés par le Gouvernement provincial: l'un dans le district de Montréal et l'autre dans le district de Québec.

Il faudrait de plus que ces deux journaux se publiassent dans de grands centres agricoles pour permettre à leurs éditeurs de renseigner exactement sur les développements de l'agriculture, sur les vices existants et sur les remèdes les mieux appropriés à appliquer.

Ce qui peut convenir dans le district de Montréal ne saurait être également recommandable dans le district de Québec, parce que les conditions climatiques ne sont pas tout-à-fait les mêmes.

Chacun de ces journaux subventionnés pourrait s'imprimer dans le voisinage d'une école d'agriculture, par exemple, à Ste. Anne de la Pointe et à l'Assomption.

Ce sont là deux centres où la culture des champs se fait le mieux

réussi dans notre province, et où les résultats acquis peuvent servir de meilleurs modèles à étudier.

Il fut un temps, dit M. Dupuis, où un seul organe des populations agricoles pouvait suffire.

L'instruction et il à peu près nulle dans les campagnes; mais aujourd'hui, presque tous savent lire.

La jeune génération, surtout, a vu l'école et elle peut tirer profit d'un journal qui s'occupe spécialement de ses intérêts. Il est évident que sous ces nouvelles circonstances, l'étendue du pays est trop grande pour qu'un seul journal suffise aux besoins.

Si l'on avait deux bons journaux subventionnés, il serait plus facile d'en faire profiter les parties les plus éloignées du pays, tel que les nouveaux établissements du Saguenay, de la Gaspésie, et du chemin Taché qui traverse parallèlement au fleuve les nouveaux cantons du Sud.

M. Dupuis recommande beaucoup aux éditeurs de journaux de visiter les expositions agricoles tenues dans les comtés, de consulter les exposants les plus intelligents et de publier de suite le résultat de l'expérience acquise de ces derniers.

Deux journaux agricoles, l'un dans le district de Montréal, l'autre dans le district de Québec, donneraient des renseignements exacts, variant, toutefois, se on la différence du climat et du sol.

Le Conseil d'agriculture, les sociétés d'agriculture de comtés, ajoute M. Dupuis, ont rendu jusqu'ici de grands services, et il serait bien injuste de ne pas le reconnaître; mais combien ces institutions grandiraient en efficacité, si leurs travaux étaient connus davantage par l'entremise de journaux plus répandus!

La presse, et surtout la presse agricole, si on lui en donnait les moyens, accomplirait ce bienfait.

Pour ne parler que de la *Gazette des Campagnes*, M. Dupuis dit voir que cette modeste publication de Ste. Anne, depuis seize ans, a fourni à ses lecteurs, par année, 50 revues des événements les plus importants; 200 sujets d'informations diverses concernant la culture pratique; 65 sujets utiles à consulter pour les travaux de chaque saison; 52 recettes d'économie domestique, toujours bonnes à essayer.

Mais la *Gazette des Campagnes* aurait été encore bien plus utile, si elle avait eu le moyen de publier des gravures représentant les principaux sujets traités dans ses colonnes.

Rien n'est aussi saisissable que l'image gravée. C'est le complément indispensable d'une description bien écrite.

M. Dupuis a conclu en demandant au Gouvernement une aide pour la *Gazette des Campagnes*, aide qui permettrait à cette publication, déjà trop précieuse pour être abandonnée à elle-même, d'illustrer ses colonnes de gravures agricoles en rapport avec les besoins du district de Québec.

L'honorable Premier ministre, M. Joly, répondit à M. Dupuis qu'il comprendrait la juste sévérité des recommandations et qu'il serait prêt à allouer \$400 à la *Gazette des Campagnes*, si le subsidie ordinaire de \$8,000 pour les journaux agricoles était voté.

Quant à la première partie du discours de M. Dupuis en ce qui concerne la publication de deux journaux d'agriculture subventionnés par le Gouvernement, nous savons d'avance qu'elle recevra la plus sérieuse considération de M.M. les députés qui forment partie du Comité d'agriculture et de colonisation de l'Assemblée Législative, et nous ne croyons pas nécessaire d'y faire nos réflexions.

Pour ce qui est de la visite que devraient faire les éditeurs de journaux aux expositions agricoles, cette suggestion est plus importante qu'on ne le croit généralement.

Non-seulement les éditeurs de journaux d'agriculture trouveraient un immense avantage de visiter les expositions agricoles, mais ils rendraient d'importants services aux cultivateurs si de temps à autre ils pouvaient se donner le luxe d'une petite excursion aux différentes fermes modèles que nous possédons dans la Province de Québec; il serait de même avantageux s'ils pouvaient pousser leurs cours jusque vers nos cantons de colonisation. Mais ces voyages demandent des déboursés; si seulement les directeurs

de chemins de fer nous accordaient le privilège d'un passage gratuit, bien des fois nous nous déciderions à faire nous-mêmes les frais de notre pension et à entreprendre un voyage dont nos lecteurs pourraient profiter, par la visite de ces différentes fermes et par les renseignements que nous pourrions obtenir en explorant les cantons de colonisation et rendre compte dans notre *Gazette* des principaux faits qui pourraient intéresser les cultivateurs.

En effet, personne plus que le journaliste agricole n'a besoin de s'initier aux choses de l'agriculture, c'est-à-dire posséder une *éducation agricole*; connaître le pour et le contre de l'agriculture; enfin se trouver en contact avec les meilleurs agriculteurs, tout en se mettant au fait de ce que pense le cultivateur routinier, des défiances qu'il éprouve quand il s'agit d'adopter tel ou tel plan de culture: pour cela il lui faut voyager.

Il a bien pour se guider dans son enseignement agricole les meilleurs traités d'agriculture; mais cela ne suffit pas, il faut qu'il ait l'exemple de la pratique agricole, qu'il ne saurait trouver non-seulement dans son voisinage, mais encore dans toutes les parties de la Province dont il représente les intérêts agricoles.

Apiculture.

(Suite.)

De la génération des Mouches à miel.—Il est certain que toutes les mouches à miel naissent d'un ver sorti d'un œuf longuet, dont l'un des bouts est plus pointu que l'autre, et dont la couleur est d'un blanc bleuâtre. Le couvain ou embryon ne paraît être, dans son commencement, qu'un excrement de mouche commune, qui croit peu à peu et devient nymphe, puis mouche blanche, qui noircit dans la suite, sort de son trou, descend au bas de la ruche, est soufferte par les mères mouches, et partage avec elles leur nourriture.

On ne finirait pas de raisonner sans fondement, si l'on voulait rapporter tous les différents sentiments de ceux qui ont parlé de la génération des abeilles; c'est par le travail et l'application qu'on est parvenu à savoir quelque chose de certain sur la génération des mouches à miel.

Les ruches, comme on l'a dit, sont formées chacune d'abeilles, de bourdons et d'une reine. La reine seule jouit du privilège de la génération; elle seule engendre huit à dix mille mouches dont un essaim est composé, et donne deux ou trois essaims par an. Pour les abeilles elles ne sont d'aucun sexe. A l'égard des bourdons, ce sont les mâles qui fécondent les œufs de la reine: il paraît extraordinaire qu'il y ait dans une ruche, selon sa grandeur, jusqu'à mille mâles pour une seule reine; mais lorsqu'on aura fait connaître son tempérament, la surprise cessera.

Les reines font les avances auprès des mâles: elles les lèchent, les flattent avec leurs pattes, leurs présentent du miel. Les mâles paraissent d'abord fort indifférents; à force d'être flattés, ils se laissent aller, la fécondation se fait; et contre l'usage ordinaire parmi les autres animaux, les reines ont le dessus. Ce plaisir n'est pas plutôt fini, qu'il faut recommencer: on peut juger de la qualité de mâles qu'il faut à chaque reine. Comme ces scènes se passent toujours derrière les grâces, on ne peut les voir dans les ruches;

mais il y a différents moyens pour s'en convaincre.

La reine n'a point de temps marqué pour pondre; elle fait des œufs dans tous les temps de l'année, excepté lorsque le froid est très-rigoureux, car alors tout est engourdi dans la ruche. Mais le temps où elle pond le plus, est vers la fin du printemps; elle va accompagnée de dix ou douze abeilles, plus ou moins, déposer dans chaque alvéole, un œuf ou germe; elle entre d'abord la tête la première, pour voir s'il n'y a pas quelque chose qui puisse porter préjudice à l'œuf qu'elle veut y mettre, et si l'alvéole est de grandeur convenable à l'œuf; car, suivant l'espèce qui doit sortir de l'œuf, l'alvéole doit être plus ou moins grand, comme on le dira ci-après: ensuite elle se retire pour y rentrer en arrière, elle s'y enfonce jusqu'à ce que son derrière touche au fond et colle l'œuf à l'angle de la basse de l'alvéole: elle fait la même chose dans quelques autres alvéoles, et après elle prend du repos. Pendant ce temps-là, les abeilles qui l'accompagnent ont toutes la tête tournée vers la sienne, la flattent et l'animent avec leur trompes.

La reine pond d'abord les œufs d'où doivent sortir les abeilles, ensuite ceux des mâles, et elle réserve pour les derniers ceux d'où proviennent les reines.

(A suivre.)

Usage des eaux croupies.

Les eaux de fumiers, les eaux qui ont servi à rouir le chanvre et le lin, ne peuvent servir à entretenir la vie des plantes qu'on y plonge; mais ces eaux employées à arroser des composts les améliorent singulièrement. Les eaux répandues en petite quantité à la fois, au printemps, sur les prairies ou les cultures en activité de végétation, augmentent prodigieusement cette activité. Rarement, du moins à notre connaissance, on fait usage de ce moyen pour se procurer d'abondantes récoltes, mais il paraît qu'on ne le néglige pas en Angleterre. Toutes ces eaux contiennent des quantités considérables de mucilage en dissolution, et do vent par conséquent porter immédiatement beaucoup de nourriture aux plantes qui en sont arrosées.

Ce que peut faire l'économie jointe à un travail intelligent et assidu.

Tous les cultivateurs se plaignent que les temps sont durs, qu'il leur est impossible, dans ce moment de crise financière, non pas seulement de faire des épargnes mais même de vivre sans s'endetter. Nous connaissons un cultivateur belge qui a acheté, il y a quatre ans, c'est-à-dire au commencement de la dépression des affaires, une terre, dans les environs de Sherbrooke, sur laquelle il redevait cent cinquante piastres avec intérêt.

La terre était dans le plus mauvais état de culture, le propriétaire ne pouvait y faire sa vie, dans les temps d'abondance. Cependant ce cultivateur sans autres ressources que celles de son travail et de son intelligence a acquitté le fonds de sa terre, capital et intérêt; il l'a amélioré, il a bâti une maison et fait vivre, d'une manière décente, une famille de six enfants. Et maintenant ce cultivateur est roi et maître sur sa terre, et il ne donnerait pas ce qu'il a pour dix fois ce

qu'il valait, il y a quatre ans. Mais nous devons ajouter en toute justice que cet homme a été assidu au travail et visait à la plus stricte économie.—Voilà le secret.—*Pionnier de Sherbrooke.*

La fenaison.

Nous empruntons au *Traité populaire d'agriculture* de M. A. C. P. R. Landry, les renseignements suivants sur les différents travaux que nécessite la fenaison :

1o L'époque de la fenaison dépend du climat et de la nature des plantes qui entrent dans la composition de la prairie ; il n'est donc point facile de donner une date précise. On peut dire toutefois, et tous les auteurs sont d'accord sur ce point, qu'il est temps de faucher la prairie lorsque les plantes qui y dominent sont en pleine fleur.

Retarder le fauchage sous prétexte que l'herbe est encore tendre et qu'elle diminuerait trop de volume par la dessiccation, c'est vouloir souvent récolter de la paille au lieu de récolter du foin : combien de cultivateurs commettent obstinément cette faute, sacrifiant ainsi la qualité à une quantité qu'on peut bien appeler illusoire.

En effet, si on laisse passer l'époque favorable, la plus grande partie du fourrage serait alors composé de tiges sèches, grisées, n'ayant d'autres propriétés nutritives que celle de la paille.

Il ne faut pas, d'un autre côté, tomber dans l'excès contraire et commencer trop tôt le fauchage de la prairie ; il y aurait alors perte sur la quantité, car les plantes n'auraient pas acquis tout leur développement.

Une circonstance incontrôlable retarde souvent, non pas le commencement des foins, mais pour une prairie déterminée l'époque de son fauchage, et cette circonstance assez fréquente dans notre pays, c'est la grande étendue de nos prairies.

On ne peut les faucher en un jour, au moment de la floraison. Il faut bien alors que le travail du fauchage, exécuté à une époque favorable dans telle prairie ; soit quelque peu en retard dans le champ voisin. Et quand même il serait possible, grâce à l'emploi des machines, de faucher, en quelques jours, nos grandes prairies, une autre circonstance défendrait l'exécution d'un tel ouvrage, c'est le manque de bras, la rareté de la main-d'œuvre. Il est facile de comprendre, en effet, que si l'emploi des machines perfectionnées permet de couper en peu de jours une grande quantité de foin, il faut de toute nécessité avoir recours aux bras de l'homme et au travail des animaux, pour les différentes opérations du fanage et surtout de l'engrangement des produits.

On peut tout de même tirer parti de ce retard inévitable, en ayant en vue dans l'ordre du fauchage la destination même du foin.

Ainsi si le foin est destiné aux bêtes bovines il faudra le couper plus tôt et réserver aux chevaux et aux moutons le foin fauché en dernier lieu.

L'époque du fauchage exerce sur la constitution de la prairie, la quantité et la qualité de ses produits, une influence très-marquée et dont il est facile de se rendre compte.

On conçoit, en effet, que si une prairie est formée par des plantes qui toutes ou presque toutes fleurissent à la même époque, et que l'on coupe chaque année ces espèces au moment de leur floraison elles ne se reproduiront que très-difficilement.

Voici alors ce qui arrive : Leur proportion diminue, celle des espèces précoces augmente. Il en résulte donc, au bout d'un certain temps, un changement complet dans la composition de la prairie qui de bonne qu'elle était, peut devenir de médiocre qualité. On prévient ce changement, en changeant tous les quatre ou cinq ans, l'époque du fauchage ; on la retarde afin de donner aux espèces que l'on a intérêt à conserver, le temps de répandre leurs semences.

2me Mode.

Avons-nous besoin de dire ici que l'opération du fauchage s'exécute à l'aide de la faux et de la faucheuse ?

À la faux.—La faux décrit un arc de cercle dont le faucheur est le centre. La pointe de la faux entre dans l'herbe vis-à-vis de son pied droit. Il ne faut pas commencer plus à droite, ce serait se donner une fatigue inutile. Le poids de la lame tendant toujours à l'entraîner vers la terre, le faucheur doit tenir la pointe un peu élevée et ne raser le sol qu'avec la partie inférieure de la lame.

Dans le mouvement de retour, la faux doit glisser légèrement sur le sol, afin que le coup suivant n'attaque pas l'herbe trop haut. En outre, le coup de faux doit se soutenir jusqu'à la fin, sans quoi la pointe se relève et l'herbe n'est pas coupée assez près de terre.

Il importe de couper le foin le plus bas possible ; il ne faut pas perdre de vue en effet, qu'à partir du sol, les trois premiers pouces d'herbe dans lesquels se trouvent toutes les feuilles avec les tiges, fournis ent le double de fourrage de ce qui se trouve dans les six derniers pouces de l'extrémité des mêmes tiges, et que ce fourrage du bas est d'une qualité bien supérieure.

La coupe du foin s'exécute avec plus de facilité et de perfection lorsque les plantes sont mouillées, et encore toutes couvertes de rosée ; aussi plus d'un cultivateur a l'habitude de se mettre à l'ouvrage dès la pointe du jour. Mais alors les andains formés par le travail de la faux, demandent à être défaits promptement, parce que, ainsi mouillés, ils ne tardent pas à s'échauffer au soleil : les parties inférieures jaunissent et le fourrage perd de sa qualité. On diminue cet inconvénient en fauchant dès le matin les parties élevées du champ, réservant pour le milieu du jour les bas-fonds et autres endroits humides où la dessiccation est plus longue et plus difficile.

(A suivre.)

Choses et autres.

Fromagerie dans le district des Trois-Rivières.—M. l'écrivain du *Journal des Trois-Rivières* annonce que les fromageries établies dans ce district vont à merveille. A la fromagerie de MM. E. A. Rochel-au et Cie, établie à Yamachiche, on y fabrique du fromage de première classe capable de rivaliser avec les meilleures espèces de fromage des pays étrangers.

—Dix sept chars de fromage sont partis de Belleville province d'Ontario, dernièrement. Cette cargaison en destination pour l'Angleterre est la plus considérable qui ait été faite dans la saison actuelle.

Prix du fromage sur les marchés.—Liverpool, juillet, 33s 6d. par cent livres.—Montréal, 9 juillet 5 à 5½ cts. par livre.—A Little Falls, le 7 du courant, 11,000 boîtes ont été mises en vente ; 8,000 ont été vendues à 5½ cts., 1,500 à 5½ cts., et la balance à commission.—A Montréal 84 boîtes ont été vendues à 5½ cts., 600 à 5½ cts., et 250 à 4½ cts.—A Woodstock, samedi dernier, 1,500 boîtes ont été vendues à 5½ cts.—Les exportations de New-York, pendant la semaine dernière ont été de 55,000 boîtes.—A Montréal, le 8 juillet, 100 boîtes ont été vendues à 5½ cts., aussi 200 boîtes de fromage jaune nouveau à 5½ cts. On estime que les exportations de ce port seront cette semaine de 20,000 boîtes.—*Courrier de St. Hyacinthe.*

—On annonce que la récolte de foin est commencée en plusieurs endroits dans les environs de Québec. Dans les paroisses en bas de Québec cette récolte ne pourra être faite qu'à la fin de juillet. Malgré ce retard les apparences promettent une bonne récolte en foin.—Sur la Ferme du Collège de Ste. Anne, on commencera la fenaison dans quelques jours.

"Hog cholera" à Chicago.—Les éleveurs de Chicago rapportent que la maladie connue sous le nom de *Hog cholera* fut beaucoup de ravages parmi les jeunes porcs dans l'Ouest du Wisconsin ainsi que dans l'Illinois et l'Iowa.

Faucheuses et râteaux.—Les faucheuses et les râteaux mécaniques sont des instruments de plus en plus recherchés par la grande et moyenne culture. On sait que chacun de ces instruments fait le besogne de plus de huit personnes armées de fourches. Chacune préieuse dans les récoltes de foins menacées par les averses. Il y a actuellement des agents qui offrent ces instruments en vente dans nos campagnes. Il ne faut pas manquer l'occasion de se les procurer. Le prix de vente est très-réduit et les conditions de paiement faciles, car on nous informe que le délai de paiement est de 1 à 2 ans, et par installment.

Les fourches américaines.—Lorsqu'on fane à la fourche, il est reconnu qu'avec les fourches américaines si légères, si oillées, dont les voigts fins comme des aiguilles glissent et s'insèrent sous le foin, une faucheuse fait double besogne en un jour, et avec moins de fatigue que les meilleures fourches en bois.

Tous ceux qui ont mané ces instruments n'hésitent pas à confirmer cette affirmation.

Extraits de la revue commerciale du "Courrier de Montréal."
 Le beurre est décidément invendable en Angleterre, car les expéditeurs se sont retirés du marché. Rien ne se fait pour l'exportation. Beurre de Crémories, valant 14½ cts. par livres. Les townships de l'Est, 12 cts; Brockville et Morrisburg, 11 cts. à 11½ cts; les beurres de l'Ouest 7 à 8 cts. Pour le fromage la position est la même: les avis d'Angleterre disent que même de plus bas prix n'augmenteraient pas la demande; les marchés sont surchargés et la consommation ne peut pas s'accroître. Néanmoins 35,000 caisses ont été expédiées en consignation cette semaine. Le prix de 5 à 5½ cts. par livre; puis ici et aux Etats-Unis, remet le fromage à bien bas prix en Angleterre; mais les fermiers anglais sont aussi vendeurs et les probabilités ne sont point, au moins quant à présent, en faveur d'une amélioration.

L'exportation du bétail est toujours active; 51 chars chargés de bœufs, 500 porcs et 3,000 moutons reçus cette semaine sont destinés pour l'Angleterre. La suspension momentanée des expéditions des Etats Unis a reporté la demande pour les animaux de boucherie sur pied vers ce pays-ci, et tout ce qui reste pour la consommation n'est plus que le rebut de ce que l'exportation ne prend pas.

RECETTES

Remède pour le rhumatisme.

Un homme affligé du rhumatisme, qui avait passé deux ans sans marcher et avait essayé en vain de tous les remèdes connus, s'aperçut en soignant son cheval avec une infusion de marron d'Inde (*hippoerstanum*), que l'enflure disparaissait de ses mains. Il eut alors l'idée d'essayer sur les autres articulations avec le même effet. Nous recommandons l'emploi de ce nouveau remède, qui est assez simple pour qu'on n'hésite pas à en faire l'essai. — *La Gazette des Sports.*

Moyen de faire le ciment japonais.

On fait ce qu'on appelle "le ciment japonais" en délayant la meilleure poudre de riz dans un peu d'eau froide, ajoutant ensuite graduellement de l'eau bouillante jusqu'à ce qu'on atteigne une consistance convenable, ayant soin de bien brasser tout le temps; en dernier lieu on laisse bouillir pendant une minute dans une marmite bien nettoyée. Cette glue est d'une éclatante blancheur et presque transparente.

DEFENSE D'AVANCER

Le sousigné Etienne Leclerc dit Franceur, cultivateur de Ste. Anne de la Pocatière, informe le public qu'il ne sera responsable d'aucune dette contractée par son épouse ou autres personnes sans une autorisation spéciale de sa part.

ETIENNE LECLERC DIT FRANCEUR.

Ste. Anne de la Pocatière, 15 juillet 1879

INSTRUMENTS D'AGRICULTURE A VENDRE.



JOHN ENNIS, de St. André de Kamouraska, vient d'être nommé agent pour la vente d'instruments d'agriculture par l'une des principales maisons manufacturières dans ce genre d'industrie. Etant mécanicien lui-même, il ose se flatter qu'il n'aura à offrir en vente que des instruments d'une parfaite solidité. Les conditions de vente faciles. M. Ennis a accepté l'agence pour les comtés de l'Islet, Kamouraska et Témiscouata.

Messieurs les Cultivateurs seront en mesure de juger par eux-mêmes, car il se rendra dans toutes les paroisses de ces trois comtés pour offrir en vente des fancheuses, moissonneuses, etc., et sera sur les lieux l'essai de ces instruments lorsqu'on le désirera, afin que les acheteurs puissent juger de leur efficacité.

St. André de Kamouraska, 15 juillet 1879.



Soumissions — Rails d'Acier.

DES SOUMISSIONS adressées à l'Honorable Ministre des Chemins de Fer et Canaux, seront reçues au Bureau de l'Emigration Canadienne, 31, rue de la Reine Victoria, E. C., Londres, Angleterre, jusqu'au

15 Juillet prochain.

pour des Rails en Acier et des Attaches, qui devront être livrés à MONTREAL, comme suit:

- 5,000 tonnes le 1er Octobre 1879,
- 5,000 tonnes le 1er Juin 1880,
- 5,000 tonnes le 1er Octobre 1880.

Spécifications, Conditions, Blanc de Soumissions, et toutes autres informations pourront être obtenues en s'adressant à ce Bureau, ou au Bureau de l'Emigration Canadienne, 31, rue de la Reine Victoria, E. C., Londres, Angleterre.

Par ordre,

F. BRAUN, Secrétaire.

Département des Chemins de Fer }
 et Canaux, }
 Ottawa, 13 juin 1879. }

26 juin 1879.



SOUMISSIONS

POUR LE

CHEMIN DE FER DU PACIFIQUE.

DES SOUMISSIONS pour la construction d'environ une centaine de milles de Chemin de Fer, à l'Ouest de la Rivière Rouge, dans la province de Manitoba, seront reçues par le sousigné jusqu'à MIDI,

VENDREDI, le PREMIER AOUT prochain.

Le chemin de fer commencera à Winnipeg, et s'étendra dans la direction de l'Ouest en se reliant avec la ligne principale dans le voisinage de la quatrième ligne, et ensuite dans la direction de l'Ouest entre la Prairie du Portage et le Lac Manitoba.

Les soumissions devront être faites sur des blancs imprimés, qui, avec toutes autres informations, pourront être obtenues au Bureau des Ingénieurs du Chemin de Fer du Pacifique, à Ottawa ou à Winnipeg.

F. BRAUN,

Secrétaire.

Département des Chemins de fer }
 et Canaux, }
 Ottawa, 16 juin 1879. }

26 juin 1879.

PRIERE A NOS ALONNES DE PAYER AU PLUS TOT.